



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 05 JUIN 2025

Le 05 juin 2025, à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, dûment convoqué le 27 mai 2025 s'est réuni au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° B-2025-15

OBJET : CONTRAT DE VILLE D'APT PROGRAMMATION 2025 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION

MEMBRES EN EXERCICE : 28 - QUORUM : 15 - PRESENTS : 21 - PROCURATIONS : 4 - VOTANTS : 25

Présents :

APT : M. Jean AILLAUD, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Frédéric SACCO
BONNIEUX : M. Pascal RAGOT
BUOUX : M. Hervé PLANCHON
CASENEUVE : M. Gilles RIPERT
CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD
CÉRESTE-EN-LUBERON : M. Gérard BAUMEL
GARGAS : M. Patrick SIAUD
GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI
JOUCAS : M. Lucien AUBERT
LIOUX : M. Patrice FOURNIER
MÉNARBES : M. Patrick MERLE
ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY
RUSTREL : M. Pierre TARTANSON
SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT
SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT
SIVERGUES : Mme Martine CALAS
VIENS : M. Frédéric ROUX
VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

Absents :

APT : Mme Dominique SANTONI
LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN
MURS : M. Christian MALBEC

Procurations :

AURIBEAU : M. Roland CICERO donne pouvoir à M. Roger ISNARD
GOULT : M. Didier PERELLO donne pouvoir à Mme Sylvie PEREIRA
LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET donne pouvoir à Mme Sylvie PASQUINI
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL donne pouvoir à M. Jean-Pierre HAUCOURT

Accusé de réception en préfecture 084-200040624-20250605-B-2025-15-DE Date de télétransmission : 06/06/2025 Date de réception préfecture : 06/06/2025 Page 1 sur 5
--

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu, la délibération n°2020-32 du 16 juillet 2020 relative aux délégations au bureau de certaines attributions du conseil communautaire,

Vu, les statuts de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL),

Vu, la délibération n°CC-2022-005 du 19 janvier 2022, approuvant la Convention territoriale globale (Ctg) 2021-2025, entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vaucluse, la CCPAL et les communes de Céreste-en-Luberon et Saint-Saturnin-lès-Apt,

Vu, la délibération n°CC-2022-81 du 7 juillet 2022, approuvant l'avenant à la Ctg 2021-2025 entre la CAF de Vaucluse, la CCPAL et les communes d'Apt, Caseneuve, Céreste-en-Luberon, Gargas, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Saturnin-lès-Apt et Viens,

Vu, la délibération n°3137 du 28 mai 2024 du Conseil municipal de la ville d'Apt approuvant le Contrat de ville d'Apt 2024-2030 : Engagements Quartiers 2030,

Vu, la délibération n°CC-2024-88 en date du 4 juillet 2024 approuvant le contrat de ville d'Apt 2024-2030 : Engagements Quartiers 2030,

Vu, la signature du contrat de ville d'Apt en date du 15 novembre 2024 par les différents partenaires de la politique de la ville, dont la CCPAL,

Vu, l'appel à projets du contrat de ville 2025,

Vu, la délibération n°3260 du Conseil municipal d'Apt du 6 mai 2025 portant approbation de la programmation 2025 du contrat de ville,

Vu, la délibération n°CC-2025-55 du 10 avril 2025 approuvant la Dotation de Solidarité Communautaire 2025 versée à la ville d'Apt d'un montant total de 353 713 € dont la part dédiée au contrat de ville s'élève à 53 713 €,

Considérant, que pour cette première année de mise en œuvre du nouveau contrat cadre « Engagements, Quartiers 2030 », l'appel à projets réalisé dans le cadre de la programmation de l'année 2025 s'est déroulé du 18 octobre au 13 décembre 2024, sur la base des thèmes inscrits dans l'appel à projets :

- **Réussite éducative, soutien parentalité,**
- **Emploi insertion mobilité,**
- **Rompre l'isolement,**
- **Qualité de vie et santé,**
- **Engagement et participation**

Ces thèmes ont été déclinés en objectifs stratégiques. Les actions retenues dans le cadre de cet appel à projet ont démontré en quoi elles pouvaient répondre de façon opérationnelle à l'objectif stratégique sélectionné.

Les opérateurs ont eu l'opportunité de présenter leur action aux différents partenaires financiers, en amont du comité technique, lors d'entretiens individuels qui se sont déroulés les 4 et 7 février 2025. Les actions présentées par les porteurs de projets et par les services de la ville d'Apt ont été étudiées par les techniciens et organismes partenaires du contrat de ville lors du comité technique du 6 mars 2025.

Le comité de pilotage qui s'est réuni le 3 avril 2025 a procédé à la validation de ces projets. 34 actions ont été retenues pour lesquelles la ville d'Apt, la CCPAL, la Direction Départementale de l'Emploi, du travail et de la Solidarité (DDETS sous égide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ANCT), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le bailleur social Grand Delta Habitat et le CCAS d'Apt ont précisé leurs engagements financiers.

Considérant, que la CCPAL est sollicitée pour participer aux actions suivant le descriptif ci-dessous :

INTITULE DE L'ACTION	OPERATEUR	COUT GLOBAL	SOLLICITATION CCPAL	DESCRIPTIF
Emploi, insertion, mobilité				
Citéslab Sud Vaucluse	ITV	74 000 €	3 000 €	Action départementale : détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité dans les quartiers Politique de la Ville du Sud Vaucluse, à Cavaillon et Apt.
Bus Entrepreneuriat Pour Tous Vaucluse	ITV	73 550 €	1 000 €	Action départementale : ce dispositif en complément des actions Citéslab, permet d'être encore plus proche des habitants des QPV et notamment de toucher le public dit invisible.
Accélérateurs Quartiers 2030	ITV	375 000 €	3 000 €	Action départementale : détecter, sensibiliser des talents, accompagnement intensif et personnalisé, faciliter l'accès au financement.
Animation de quartier	EBE ZouVaï	15 000 €	3 000 €	L'action vise à accueillir au sein d'une boutique, un espace d'animation consacré à l'emploi et à la création d'entreprise. En dehors des temps d'animations, l'espace restera ouvert aux échanges entre citoyens, clients ou non de la boutique, un lieu de rencontre et de convivialité, toujours en présence d'un responsable Zou Vaï.
Stage découverte de 3^{ème} multi-entreprises	Fondation Agir Contre l'Exclusion Vaucluse (FACE Vaucluse)	16 360 €	3 000 €	L'action vise à faire découvrir à des collégiens devant effectuer leurs stages de 3 ^{ème} , divers métiers au travers d'un parcours d'une semaine dans des entreprises différentes du bassin d'Apt et de travailler sur leur restitution du stage, en lien avec l'animation des dispositifs PAQTE et Les Entreprises s'Engagent en Vaucluse.
Réussite éducative, soutien parentalité				
Périnatalité et parentalité	MJC	42 132 €	4000 €	L'action vise à développer un accompagnement à la parentalité innovant et ludique, consolider les relations intra-familiales et inter-familiales, lutter contre l'isolement parental, contribuer à l'autonomie des parents et favoriser la médiation en allant vers les publics empêchés.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20250605-B-2025-15-DE
Date de télétransmission : 06/06/2025
Date de réception préfecture : 06/06/2025
Page 3 sur 5

Programme de réussite éducative	CCAS	97 605 €	5 000 €	L'action vise à développer le programme de réussite éducative par le recrutement d'un deuxième professionnel, pour prévenir le décrochage scolaire en apportant une réponse globale aux difficultés individuelles des enfants et soutenir les parents dans leur fonction éducative.
Rompre l'isolement – Accès aux droits				
Lieu d'Innovation et de médiation numérique	ANPEP	12 822 €	1000 €	L'action vise à accompagner les habitants du QPV à l'utilisation des outils numériques comme levier vers l'autonomie et l'insertion professionnelle. Elle permet de favoriser l'accès aux droits et aux services de ces habitants en partenariat avec les institutions et les associations.
Qualité de vie et santé				
Epicerie sociale et solidaire	MJC	149 837 €	3 000 €	L'action vise à répondre aux besoins alimentaires des habitants, lutter contre la précarité alimentaire, promouvoir l'inclusion sociale et une alimentation saine et durable, favoriser l'insertion professionnelle.

Considérant, l'avis favorable de la commission développement économique émis le 28 février 2025,

Considérant, l'avis favorable de la commission accessibilité des services au public émis le 29 avril 2025,

Le Président propose de délibérer.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OÙ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

À l'unanimité,

Prend acte, de la programmation de l'année 2025 du contrat de ville d'Apt arrêtée par le comité de pilotage du 3 avril 2025,

Approuve, les actions de cette programmation relevant de la compétence de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon pour l'année 2025 pour un montant de 13 000 euros réparti comme suit :

INTITULE DE L'ACTION	OPERATEUR	PROPOSITION CCPAL
Emploi, insertion, mobilité		
Citéslab Sud Vaucluse	ITV	3 000 €
Bus Entrepreneuriat Pour Tous Vaucluse	ITV	1 000€
Accélérateurs Quartiers 2030	ITV	3 000 €

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20250605-B-2025-15-DE
Date de télétransmission : 06/06/2025
Date de réception préfecture : 06/06/2025
Page 4 sur 5

Stage découverte de 3 ^{ème} multi-entreprises	Fondation Agir Contre l'Exclusion Vaucluse (FACE Vaucluse)	1 000 €
Réussite éducative, soutien parentalité		
Périnatalité et parentalité	MJC	4 000 €
Rompre l'isolement – Accès aux droits		
Lieu d'Innovation et de médiation numérique	ANPEP	1 000 €

Dit, que la dépense est inscrite au budget primitif principal 2025 de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon,

Autorise, le Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à signer toutes les pièces et les documents se rapportant à cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,
M. Frédéric SACCO



Le Président,
M. Gilles RIPERT,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Mise en ligne le : 18/06/2025

